

Rentrée scolaire 2024-2025

Bonjour,

Voici quelques informations utiles pour le début des classes. L'accueil administratif des élèves se fera selon les informations suivantes, par l'entrée des étudiants (boulevard Jolliet).

1. Remise des horaires, casiers et manuels

Niveau	Journée	Heures selon le nom de famille
5 ^e secondaire et GEM	Mardi 20 août	A à L : 8 h 30 à 10 h 00 M à Z : 10 h 15 à 11 h 30
4 ^e secondaire	Mardi 20 août	A à L : 13 h 00 à 14 h 15 M à Z : 14 h 30 à 15 h 30
3 ^e secondaire et FMS	Jeudi 22 août	A à L : 8 h 30 à 10 h 00 M à Z : 10 h 15 à 11 h 30
2 ^e secondaire	Mercredi 21 août	A à L : 8 h 30 à 10 h 00 M à Z : 10 h 15 à 11 h 30
Niveau	Journée	Heures selon les groupes donnés*
1 ^{re} secondaire et TREMLIN	Mercredi 21 août	Groupes 01,11et tremplin : 13 h 15 à 14 h 30 Groupes 02 et 12 : 14 h 45 à 16 h

*Il se peut que des changements aient lieu lors de la récupération des horaires

Pour ce qui est des élèves de l'adaptation scolaire, les cours débuteront le 26 août. Leur horaire et casier leur seront distribués à ce moment-là.

Casier : Chaque élève disposera d'un casier individuel non barré pour ranger tous ses effets scolaires et personnels. Votre jeune pourra disposer de son casier lors de l'accueil administratif et nous lui suggérons d'apporter un cadenas afin de le barrer. L'école n'est pas responsable des pertes ni des vols.

2. Prise de photos pour carte d'identité, autobus et dossier

Lors de la journée d'accueil, chaque élève sera photographié. Cette photo servira pour la carte d'identité qui est gratuite au moment de l'inscription. Les cartes seront distribuées pendant les premières semaines de cours. L'élève qui perdra sa carte en cours d'année pourra s'en procurer une nouvelle moyennant certains frais.

3. Manuels scolaires

Vous devez vérifier l'état du matériel reçu. Si vous constatez qu'un livre nécessite une réparation, veuillez le rapporter au local des manuels (selon l'horaire d'ouverture du local) dès la première semaine de fréquentation scolaire afin de le remplacer. Votre jeune et vous aurez à signer un document sur l'état de chacun des manuels afin d'éviter qu'un manuel soit chargé en fin d'année.

Afin de protéger les livres et vous éviter d'être facturé pour des bris ou la perte des manuels, vous êtes responsables de les recouvrir et de les identifier au nom de l'élève. Votre jeune est responsable des manuels pour toute la durée du prêt, même s'il les laisse en classe, les prête ou les remet à son enseignant.

L'élève qui quitte en cours d'année doit rapporter ses manuels à la réception **après avoir rencontré la direction** pour l'aviser de son départ de l'école.

4. Adresse courriel et numéro de téléphone

Si vous désirez avoir accès au Portail du Centre de services scolaire de l'Estuaire afin de consulter le bulletin de votre jeune, ses absences ainsi que diverses informations concernant la vie de l'école, je vous invite à communiquer avec la technicienne en organisation scolaire, Marie-Lyne Caron, poste 3315. Pour ceux qui ont déjà accès au Portail, il n'est pas nécessaire de redonner votre adresse.

Le début des cours est fixé au lundi 26 août à 9 heures.

Bonne année scolaire à tous!

La direction